



*Référence AGE: EAU-AUT-____-____

*

* Cases réservées à l'Administration

F-AUT-FC-1

Formulaire complémentaire pour la réalisation de **nouveaux** forages/puits* ou de forages de reconnaissance conformément à la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau :

(*PARTIE 1 SUR 2 : Forage(s) de reconnaissance avec essai(s) de pompage (art 23 §1 o))
(à réaliser avant le prélèvement d'eau souterraine ; la demande d'autorisation pour le prélèvement d'eau est à introduire par la suite moyennant le formulaire F-AUT-FC-2))

Informations obligatoires		
Emplacement du/des forage(s) (consultable sur map.geoportail.lu)	LUREF E	
	LUREF N	
Nombre de forages :		
Profondeur du/des forage(s) : (en m)		
Entreprise de forage :		
Indication des besoins en eau :	Besoin moyen/jour : (en m ³)	
	Besoin moyen/mois : (en m ³)	
	Besoin moyen/an : (en m ³)	

Utilisation de l'eau	
<input type="checkbox"/>	Distribution publique d'eau potable
<input type="checkbox"/>	Usage domestique et sanitaire privé
<input type="checkbox"/>	Fabrication de denrées alimentaires
<input type="checkbox"/>	Fabrication industrielle d'un produit non-alimentaire
<input type="checkbox"/>	Eaux de refroidissement
<input type="checkbox"/>	Eaux de nettoyage
<input type="checkbox"/>	Elevage d'animaux (abreuvement)
<input type="checkbox"/>	Arrosage de jardins, pelouses ou plantations
<input type="checkbox"/>	Alimentation d'étangs ou de piscines
<input type="checkbox"/>	Industrie des boissons
<input type="checkbox"/>	Rinçage et nettoyage dans l'industrie des boissons
<input type="checkbox"/>	Embouteillage d'eau de source ou d'eau minérale naturelle
<input type="checkbox"/>	Usage thermal
<input type="checkbox"/>	Horticulture, arboriculture
<input type="checkbox"/>	Pisciculture
<input type="checkbox"/>	Autre(s) (à préciser) :

Indication des installations se situant dans un rayon de 30 mètres autour des forages	
Installation	Distance (en m)
Fosse septique	
Dépôt de gasoil	
Dépôt de purin/lisier	
Aire de fumier	
Etable, porcherie	
Silo à fourrages verts	
Produits phytosanitaires, pesticides ou engrais	
Atelier de	
Autre(s) (à préciser) :	

Pièces à joindre	
Carte géologique avec localisation du/des forage(s)	
Profondeur du/des forage(s) indiquée sur une coupe géologique schématique	
Equipement prévu du/des forage(s) de reconnaissance	
Planning des travaux	

Signature du demandeur	
Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN, accompagné du formulaire F-AUT-FC-1 et des documents et plans (2 exemplaires plus 1 exemplaire supplémentaire par commune territorialement compétente), est à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
Service autorisations
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Le prélèvement d'eau est soumis à autorisation en vertu de l'article 23, §1, a) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

La demande d'autorisation pour le prélèvement doit se faire moyennant les formulaires F-AUT-GEN et F-AUT-FC-2.

Le service autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email **autorisations@eau.etat.lu** ou par téléphone au numéro **24556-920**.